

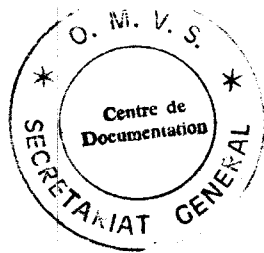
08683

Mame Ndickou NDIAYE

Handwritten signature

PAYSANNES DU DELTA DU SÉNÉGAL

Exemples des villages de Boundoum-Barrage et de Wassoul



OCTOBRE 1979

OFFICE DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE OUTRE-MER

CENTRE DE DAKAR - HANN



08683

A V E R T I S S E M E N T



Le document que nous vous présentons ici a pour but essentiel de satisfaire à des exigences administratives - remise de rapport au terme de la 2^e année de formation. Seulement nous tenons à formuler un certain nombre de remarques sur l'assistance dont nous avons bénéficié et sur les difficultés concrètes rencontrées dans l'élaboration de ce travail.

Nous tenons avant toute chose, à louer la disponibilité de Monsieur André LERICOLLAIS qui à aucun moment n'a cessé de nous conseiller et de nous encadrer pour éviter les erreurs que l'on connaît quand on commence ce métier.

En Décembre 1978 il nous a, en premier lieu, guidé sur le terrain pour une tournée de prise de contact avec les autorités administratives et pour délimiter la zone à enquêter ; ensuite au fur et à mesure que nous avançons, il s'est joint chaque fois que besoin est, à nos tournées.

Nous associons également à nos remerciements Monsieur Michel NDIAYE enquêteur à l'ORSTOM avec qui nous avons effectué tout le travail d'enquête et de dépouillement. et Monsieur Abdou-rahmane SY de la SAED qui nous a apporté une aide précieuse.

Après ces considérations, nous tenons à porter à votre connaissance les contraintes les plus rigides auxquelles nous avons été confrontés.

- D'abord la brièveté des délais impartis, les enquêtes se sont déroulées entre Janvier et Juin 1979.

Il nous est arrivé de revenir de tournée pratiquement bredouille.

- Ensuite il faut ajouter à cela, le nécessaire apprentissage du travail de terrain qui n'est pas négligeable. Car en plus des renseignements recueillis auprès des paysans, nous avons

procédé à des tests de cohérence en les confrontant à ceux des encadreurs de la SAED. Les conflits sociaux qui existaient au niveau de Boundoum ne nous ont pas facilité la tâche.

- Nous avons en outre eu à braver pour les besoins de l'étude, l'autorité des Maris qui pensent que tout ce qui se fait ou se dit dans leur maison doit l'être par eux, et surtout gagner la confiance des femmes qui par nature, répugnent à se confier à des étrangers.

Ces trois considérations réunies, plus l'extrême mobilité des Peul et des Maures -nomades par tradition- nous ont été un handicap pour la bonne marche du travail.

Dans la partie du rapport qui traite des femmes, nous avons présenté les entretiens par ethnie ; mais nous tenons à vous informer que nous avons enquêté dans chaque ethnie trois femmes et nous n'avons retenu que les entretiens qui présentaient le plus d'intérêt.

Nous pouvons conclure en disant qu'à Wassoul, nous avons quand même rencontré une parfaite entente au niveau de la population mais l'information était détenue par le responsable du foyer dont l'absence constituait un handicap certain.

Toutes ces considérations réunies font que le travail qui vous est soumis est incomplet. Aussi faut-il le considérer comme un rapport provisoire.

Un rapport ultérieur dont le souci majeur sera l'approfondissement des problèmes abordés, et qui reprendra tout ou partie des informations regroupées ici et complétées par toutes celles que nous n'avons pas eu le temps d'explicitier, d'appréhender et d'inclure dans cette étude pourrait compléter cette première esquisse.

I N T R O D U C T I O N

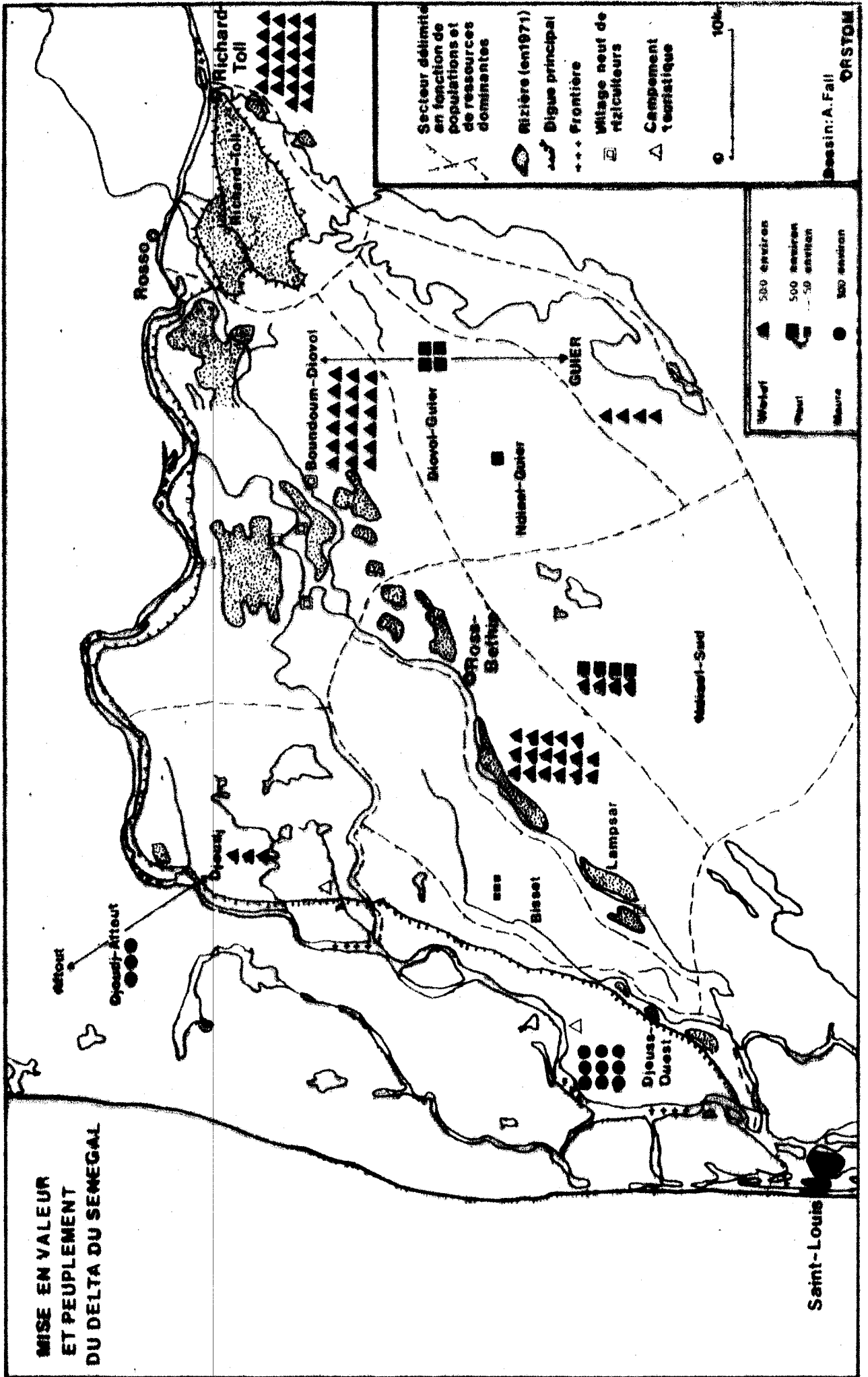
L'intérêt considérable accordé aux femmes d'Afrique, surtout au cours de ces dernières années est en relation avec les nombreuses manifestations des mouvements de libération des femmes d'Europe et d'Amérique. Nous étions habitués en ce qui concerne les études sur les femmes africaines à des écrits faits par des chercheurs étrangers, qui utilisaient des données ou des informations fournies par les hommes. Tenues à l'écart par les tabous, et le rôle prépondérant de l'homme dans le ménage, les femmes n'étaient pas associées à ces études. Les enquêtes s'appuyaient presque exclusivement sur des témoignages masculins et donnaient de la société considérée, les visions qu'en avaient les hommes. Anthropologues, sociologues et informateurs ont presque toujours été des hommes, mais depuis quelques années, des femmes se sont intéressées à leur tour aux problèmes des femmes africaines. C'est ainsi que quelques ouvrages collectifs sont apparus traitant de la femme africaine. Il y a été développé deux thèmes de recherches prioritaires : la réalité apparente de la condition féminine et la façon dont elle est vécue et pensée par les intéressées. Ainsi, l'ouvrage collectif "Femmes d'Afrique Noire" édité par Denise Paulme, paru en 1960 a été un pionnier dans ce genre.

Cet ouvrage regroupe les études faites par des femmes ethnologues de profession, dont Marguerite Dupire, Monique Gessain, Anniés Lebeuf, Anne Laurentin ... présentées dans une introduction par Denise Paulme et suivies d'une bibliographie analytique comportant environ 500 références concernant la femme africaine sous des rubriques diverses par Pulman M. et Méal M.P. (1).

La plupart des ouvrages, revues et contributions qui traitent de la femme africaine comportent des études qui couvrent en général trois aspects.

(1) Denise, Paulme Ed. Femmes d'Afrique Noire.
Paris - La Haye, Mouton, 1960, 281 p.

**MISE EN VALEUR
ET PEUPEMENT
DU DELTA DU SENEGAL**



Saint-Louis

Dessin: A. Fall
ORSTOM

- Les uns donnent des descriptions assez réalistes de la place des femmes dans une économie traditionnelle

- Les autres étudient les chances de l'émancipation économique, politique et sociale ... de la femme africaine dans une économie traditionnelle

- Enfin on trouvera des analyses critiques sur la situation actuelle de la femme africaine vivant soit dans le milieu rural soit dans le milieu urbain.

En ce qui me concerne, il s'agit de saisir les capacités des paysannes à l'instar des hommes, d'adaptation aux transformations sociales et économiques et leurs réactions spécifiques.

La question que l'on se pose habituellement intéresse en général ces paysans qui, au départ n'avait aucune expérience rizicole, et à qui la SAED (Société d'Aménagement et d'Exploitation des Terres du Delta) avait concédé des parcelles dont ils étaient chargés de l'exploitation. Ces paysans ont-ils noté une évolution favorable dans leur situation économique depuis une quinzaine d'année, surtout en ce qui concerne les femmes qui constituent la moitié de la population concernée ?

Dans le village de Boundoum Barrage notamment sur 1.623 habitants on compte 785 femmes.

Dans le village de Wassoul, le nombre des femmes (172) est supérieur à celui des hommes (157).

Cette catégorie de la population, agricultrice dans sa majeure partie forme une part importante de la population active dans les deux villages que nous nous proposons d'étudier.

Pour éviter de traiter la main d'oeuvre féminine comme un cas spécial, la méthode adoptée est de considérer la distribution totale de la population active dans le temps, car la main-d'oeuvre féminine est un apport indispensable dans les travaux. Il est important de connaître le statut des femmes dans ce processus de développement. Les changements introduits par la SAED, ont-ils joué en faveur d'une amélioration des conditions socio-économiques des paysannes ?

La démarche envisagée est d'étudier la position des femmes dans le contexte traditionnel d'abord afin d'appréhender l'ampleur du changement intervenu avec les opérations de développement, tant au point de vue des moyens de production (accès à la terre) que de celui de la répartition du travail agricole. Quelles sont la nature et l'importance de la participation féminine dans l'exploitation familiale. Quel est le rapport entre le travail fait par la femme à l'exploitation agricole et le travail domestique ?

Ensuite nous étudierons l'impact des migrations masculines sur la répartition du travail agricole, (charge de travail supportée par les femmes) et éventuellement mouvements migratoires féminins. Quel est le type de société coopérative mis en place par la SAED et quelle est la participation de la femme à cette coopérative dans la structure de prise de décision ? Pourrait-il y avoir des contraintes qui empêcheraient les femmes de devenir membres de la coopérative ? Une autre question que nous allons essayer d'élucider est celle-ci : Existe-t-il un pouvoir de décision des femmes dans les périmètres irrigués mis à la disposition des populations ? L'absence prolongée du mari élargit-elle ou retrécit-elle la portée de la prise de décision par l'épouse ?

Nous pensons qu'un des meilleurs moyens pour étudier la situation de la femme africaine est l'examen de sa position dans la vie économique et c'est dans le domaine de la production des biens agricoles, et surtout des biens agricoles alimentaires que les femmes apportent leur meilleure contribution en milieu rural.

Le choix des 2 villages est significatif : il permet d'examiner la façon dont les changements ont été perçus par les femmes vivant dans un village traditionnel et celles vivant dans un village neuf.

Quelles sont les réactions de la femme qui subit les transformations dues par l'économie monétaire dans son propre milieu, et quelles sont celles de la femme "colon" qui les subit dans un milieu nouveau, autre que le sien, car les paysannes de Boundoum sont venues de toutes les régions du Sénégal./.